

## MonAM en bref

En Suisse, les maladies non transmissibles (MNT) et les addictions représentent un véritable défi pour la santé publique. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) fait le point de la situation au moyen du système de monitoring des addictions et des maladies non transmissibles (intitulé MonAM). Ce système sert de porte d'entrée à bon nombre de sujets en rapport aux MNT et aux addictions.

MonAM collecte, décrit et répand des données à travers une série d'indicateurs. Ceux-ci sont étroitement liés aux objectifs et aux mesures des deux stratégies nationales Addictions et Prévention des maladies non transmissibles. L'OFSP a sélectionné les indicateurs en collaboration avec les partenaires cantonaux et nationaux chargés de la mise en œuvre et avec des experts. Il s'est inspiré des normes européennes et internationales en la matière.

MonAM se base sur différentes sources de données, que de nombreux partenaires livrent, calculent, examinent et actualisent. Une seule source de données par indicateur est utilisée afin d'assurer la cohérence des informations présentées. Pour cette raison, les informations ne peuvent pas être exhaustives, mais se limitent à des données clés qui renvoient à des indications plus détaillées.

Le site Internet MonAM, en ligne depuis octobre 2018, est librement accessible. L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) l'a développé et l'héberge, sur mandat de l'OFSP.

### SITE INTERNET

[www.monam.ch](http://www.monam.ch)

### CONTACT

Office fédéral de la santé publique  
Division prévention des MNT  
[monam@bag.admin.ch](mailto:monam@bag.admin.ch)

### DATE

Octobre 2018

